



Achat d'un produit a distance

Par **dhersin evelyne**, le **14/12/2010** à **10:18**

Bonjour,

le 12 novembre, alivemax m'a envoyé un produit dont j'en avais fait la demande par inscription, et au départ ce produit était gratuit, ce qui fait que je n'ai payé que les frais de port par carte bleue, mais il n'était pas précisé que j'allais recevoir ce produit régulièrement, et hier je me suis aperçue qu'ils m'avaient prélevé 88 euros 94 et ceci tous les mois, alors qu'au début ce n'était juste qu'un essai de quinze jours donc depuis hier je leur ai envoyé 6 emails pour les prévenir d'arrêter les auto-ships, c'est à dire hier le 13 décembre et aucune réponse à ces emails

ils se sont bien gardés de le préciser au début, je pense que c'est de l'abus de confiance; d'autant plus que je n'ai pas l'intention de continuer ce produit que dois-je faire s'ils ne répondent pas, et les mesures à prendre,

merci pour votre réponse

Mme dhersin

Par **corima**, le **14/12/2010** à **11:19**

Bonjour, relisez bien le bon de commande, c'est courant qu'il y ait des paragraphes écrits en tout petit, histoire qu'on passe à côté

Première chose, faites opposition des prélèvements auprès de votre banque, dites leur bien que vous n'avez signé aucune autorisation et que vous ne vous étiez engagé à rien auprès de

cette societe.

Pour Alivemax, quand ils vous enverront les colis, surtout refusez les. Vous leur envoyez une LRAR de mise en demeure d'annuler immédiatement toutes livraisons et que vous avez fait opposition à leurs prélèvements auprès de votre banque. Vous n'avez répondu qu'à une offre d'essai gratuit et qu'à aucun moment vous n'avez souscrit un bon de commande auprès de leur service

Par **mimi493**, le **14/12/2010** à **12:12**

Elle ne peut pas faire opposition aux prélèvements (ce qui de toute façon n'empêche pas les prélèvements ultérieurs) puisque le paiement est par CB

Vous avez été voir le site ? Evidemment que c'est une arnaque, quand même, un peu de bon sens. Il faut être un consommateur un peu plus averti quand même. Ce n'est pas une offre d'essai, c'est acheter un produit à la con pour le revendre à d'autres pigeons.

Pas la peine de s'embêter avec une LRAR (de toute façon, il n'est même pas sur qu'il y ait une adresse postale). Elle va à sa banque, montre la ligne de débit, dit "ça, je ne sais pas ce que c'est" (et c'est TOUT, silence radio ABSOLUE sur les conditions du débit). Si aucun code ni signature, la banque est obligée de recrediter le compte sans avoir le droit d'exiger qu'on dépose plainte ou toute autre démarche.

Par **corima**, le **14/12/2010** à **12:48**

[citation]Pas la peine de s'embêter avec une LRAR (de toute façon, il n'est même pas sur qu'il y ait une adresse postale). Elle va à sa banque, montre la ligne de débit, dit "ça, je ne sais pas ce que c'est" (et c'est TOUT, silence radio ABSOLUE sur les conditions du débit). Si aucun code ni signature, la banque est obligée de recrediter le compte sans avoir le droit d'exiger qu'on dépose plainte ou toute autre démarche[/citation]

Oui mais ils ne vont pas se demander pourquoi elle ne sait pas ce que c'est alors qu'elle ne parle pas de celle qu'elle a fait pour les frais de port ? Ils ne vont pas se rendre compte qu'elle a déjà eu à faire avec eux ?

Par **mimi493**, le **14/12/2010** à **13:18**

Aucune importance, la banque n'a pas à mettre son nez là-dedans, et pendant qu'elle y est, qu'elle se fasse aussi recrediter tout ce qu'elle a payé pour cette arnaque (on parie que ce qu'elle a reçu n'était ni en recommandé, ni contre signature ?)

Par **dhersin evelyne**, le **14/12/2010** à **13:27**

SALUT LES FILLES MERCI POUR VOS REPONSES je viens de contacter ma banque elle m,as dit de faire un courrier de contestation, et ce sera valable pour le precedent retrait , des frais de ports que je vais inclure dedans aussi

mais franchement je suis bete moi qui d,habitude ne melaisse jamais prendre

de toute facon je n,ai rien signer je vais faire mon courrier

merci

Par **dhersin evelyne**, le **14/12/2010** à **14:04**

j,oubliais il y a bien une adresse de alivemax ca se trouve en amerique

5753g santa- ana canyon rd suit 512

anaheim hills ca92807 quand j,ai recu l,echantillon je l,ai recu de cette adresse, que dois faire d,apres vous, car dans leur site il y a bien cette adresse et leur adresse email ,pour les contacter

merci de me repondre

Par **corima**, le **14/12/2010** à **17:43**

Les lois americaines ne sont pas les memes que les notres. Pour la LRAR, laissez tomber, envoyez leur un mail leur disant d'arreter toutes livraisons car vous avez donné ordre à la banque d'arreter tous paiements car leur façon de fonctionner n'est pas honnete. S'ils vous livrent encore, surtout ne prenez pas le colis, refusez le

Par **mimi493**, le **15/12/2010** à **01:08**

Déplacez-vous à votre banque, c'est toujours le meilleur moyen et vous repartez avec des preuves de votre action

Par **dhersin evelyne**, le **15/12/2010** à **07:10**

je sais, mais pour l,instanatil m,on dit d, envoyerun courrier de contestation

que j,ai fait, mais je leur ai preciser s,il ne voulait rien faire a ce sujet ,que je serais obliger de changer de banque pour ne plus etre embeter avec ce probleme, d,autant plus qu;elle n,est pas pres de chez moi, et je n,ai pas de moyen de locomotion pour aller jusque la,depuis que

mon mari est decede, d'autant plus que j'ai une banque pas loin de chez moi, ce sera la bonne occasion pour moi, d'en changer, il n'ont pas le droit de m'interdire de faire opposition sur ma carte apres tout c'est moi qui paie

Par **dhersin evelyne**, le **15/12/2010** à **08:20**

J'AI EU DES NOUVELLES D, alivemax, ils vont annuler la commande et me rembourser les 88euros98 j'ai bien l'impression qu'ils ont eu les chocottes mais neanmoins je garde leur email pour preuve,tout ce que je sais c'est qu'on y me reprends plus

Par **corima**, le **15/12/2010** à **09:56**

Bonjour, continuez l'action avec votre banque, c'est plus sur. Alivemax est aux etats unis, ils peuvent vous dire ça aujourd'hui et ne pas suivre. Donc couvrez vous

Par **dhersin evelyne**, le **15/12/2010** à **10:01**

oui je sais j'y avais penser ,de toute facon j'ai quand meme envoyer mon courrier ce matin a la banque